

CREDAT - Hôpital Ste Anne - GHU Paris psychiatrie & neurosciences

Centres de diagnostic - Île-de-France

1, rue Cabanis - Pavillon H - 75014 - PARIS

Téléphone : 01 45 65 87 74 - 01 45 65 83 37

Courriel : credat@ghu-paris.fr

Informations générales

Zone géographique concernée	France, Ile-de-France, Paris - 75, Seine-et-Marne - 77, Yvelines - 78, Essonne - 91, Hauts-de-Seine - 92, Seine-Saint-Denis - 93, Val-de-Marne - 94, Val-d'Oise - 95
Moyens d'accès (pour les visiteurs)	RER B Denfert-Rochereau Métro : Glacière ligne 6 Bus : 21, 62, 513 Orlybus 216, 261, 88
Service de rattachement	Service de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent
Age du public concerné	Enfant, Adolescent
Age du public concerné	Enfants de tous âges y compris les nourrissons et adolescents jusqu'à 18 ans.
Spécificité(s) du service	Accueil des populations anglophones. Bilan envisageable en hospitalisation de semaine pour les demandes de province ou de l'étranger.
Prise de contact	RDV téléphonique ou par courrier.
Modalités d'accueil	1ère consultation : Le 1er RDV est proposé par le secrétariat du CREDAT avec l'un des trois médecins qui sera chargé de : . Réaliser l'anamnèse*, l'examen initial, . Déterminer les examens complémentaires nécessaires à l'évaluation et l'élaboration du diagnostic. . Répertorier les prises en charge et éventuellement les compléter Accueil des populations anglophones.

Déroulement de l'évaluation

Ambulatoire : Elle est prioritaire.

Elle concerne :

- . Les investigations psychologique, orthophonique, psychomotrice,
- . Les recherches médicales et génétiques préconisées dans le but d'éliminer l'hypothèse d'un éventuel syndrome associé.

Hospitalisation de jour :

Enfants de 3 à 8 ans.

Sous l'observation d'une équipe éducative.

Durée :

Plages hebdomadaires de 2 jours sur 3 semaines successives.

Accueil de l'enfant :

Par une infirmière spécialisée en matière de troubles envahissants du développement.

Rôle de l'infirmière :

- . Planifier les différents bilans et examens complémentaires prescrits,
- . Coordonner la réalisation des bilans et examens.

Hospitalisation de semaine :

Utile au diagnostic pour les enfants de moins de 8 ans :

- . Domiciliés loin du centre de diagnostic,
- . Dont les familles où les structures d'accueil habituelles sont en difficultés ou en état de crise.

Information(s) complémentaire(s)

Conformément aux recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) :

- . Restitution orale des résultats du bilan,
- . Remise d'un compte-rendu des examens et bilans.